

Agenda 2000: Fonds européen de développement régional FEDER

1998/0114(COD) - 04/05/1999 - Texte adopté du Parlement confirmant la position arrêtée en 1ère lecture

Suite à l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam, le Parlement européen a confirmé en tant que première lecture dans le cadre de la procédure de codécision, son vote du 19 novembre 1998 sur la présente proposition de règlement. La confirmation de la première lecture a été établie sur base du rapport de M. Daniel VARELA SUANZES-CARPEGNA (PPE, E), adopté en plénière sans débat.